



Communiqué de presse

Découpe de la première tôle du *Tonnerre*

Brest, 13 décembre 2002

Le vendredi 13 décembre 2002, DCN a procédé, à Brest, à la découpe de la première tôle du second Bâtiment de Projection et de Commandement qui sera dénommé *Tonnerre*.

Le *Tonnerre* fait partie d'un programme de deux navires dont la conception et la réalisation ont été confiées à DCN, maître d'œuvre, par le Service de Programmes Navals de la DGA pour un montant de 530 M€. L'organisation industrielle de ce projet est décrite dans la fiche N°1 jointe.

Les bâtiments *Mistral* et *Tonnerre* entreront en service dans la Marine Nationale en 2005 et 2006.

Pour ses missions de projection, les BPC disposent d'une importante capacité porte-hélicoptères. Leur système de combat possède une partie télécommunication très évoluée permettant les liaisons simultanées à haut débit requises pour les missions de commandement. La carte d'identité du navire fait l'objet de la fiche jointe N°2.

Organisation industrielle

DCN assure la maîtrise d'œuvre du projet de réalisation des deux Bâtiments de Projection et de Commandement *Mistral* et *Tonnerre*.

Intervenants principaux : ALSTOM - CA et THALES

• Conception

Les études de conception du navire sont réalisées par DCN et ALSTOM-CA, sous maîtrise d'œuvre DCN, au sein d'un plateau intégré où s'effectue la coordination d'ensemble des études de plate-forme.

DCN (Etablissement Ingénierie Constructions Neuves) réalise les études de conception de la partie arrière du navire, ainsi que celles de l'îlot.

ALSTOM - CA réalise les études de conception et d'intégration de la partie avant.

Les études de conception du système de combat sont conduites par DCN (Etablissement Systèmes de Combat et Equipements). Le système de communications est sous-traité à la société THALES.

• Réalisation

La partie arrière de chaque navire sera réalisée à Brest par DCN tandis que la partie avant le sera sur le site de Saint Nazaire par ALSTOM - CA

La partie avant sera ensuite transférée par mer sur le site de Brest où les deux sous-ensembles seront ensuite jonctionnés lors d'une opération appelée « jumboïsation ».

DCN assure l'intégration du système de combat dans cette plate-forme ainsi constituée.

• Essais

Les essais des sous-ensembles seront réalisés sur les sites de construction avant transfert vers le site de jonctionnement des parties avant et arrière.

Les essais finaux seront réalisés à partir de Brest sous la conduite de DCN.

• Planning

- 22 décembre 2000 : signature du contrat interne SPN / DCN
- Marché DCN - CA : avis favorable de la Commission Spécialisée des Marchés le 13/07/01, notification du marché le 30 juillet 2001
- Démarrage du plateau de conception DCN - CA sur St Nazaire le 03/09/01
- 27/09/2001: revue SPN - DCN de lancement des études de conception
- 9 juillet 2002 : découpe de la première tôle du BPC1 (MISTRAL)
- 13 décembre 2002 : découpe de la première tôle du BPC2 (TONNERRE)
- 3ème trimestre 2004 : livraison de la partie avant du BPC1
- 4ème trimestre 2004 : mise à l'eau du BPC1
- 2ème trimestre 2005 : livraison du premier navire
- 1er trimestre 2006 : livraison du second navire

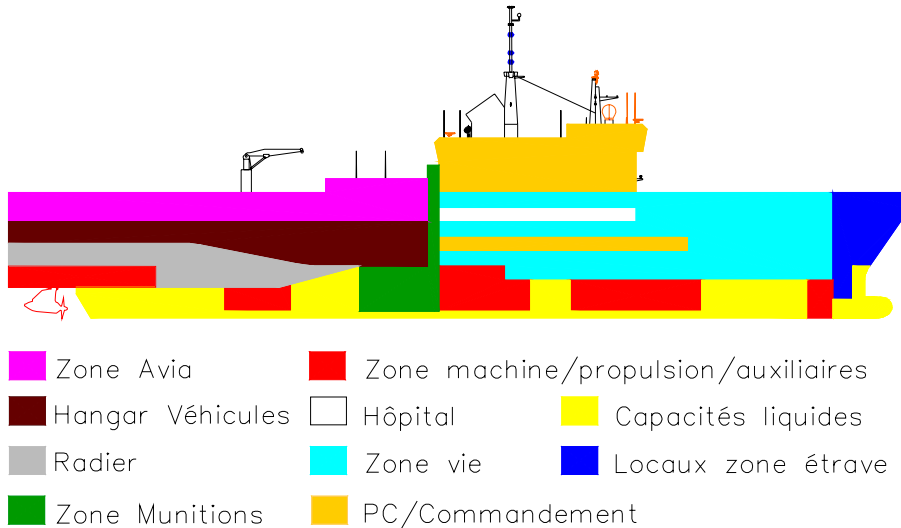
Carte d'identité

- **Caractéristiques**

	BPC Mistral & Tonnerre
Longueur	199 m
Largeur	32 m
Déplacement	Environ 21 500 t à pleine charge
Vitesse maximale	18,8 nds
Surface du pont d'envol	6 400 m ²
Nombre de spots hélicoptères	6
Capacité d'emport d'hélicoptères	16 (NH90,...)
Propulsion	Electrique avec « Pods »
Passagers	500
Hôpital	19 lits médicalisés + extension à 50 autres lits
Poste de commandement	Embarquable
Délai de réalisation	34 mois

- Les BPC permettront la mise en œuvre de moyens importants de projection de force par la mise en œuvre de **chalands de débarquement et d'hélicoptères**. Les **capacités d'emport en hommes et matériels** ont été notablement améliorées par rapport au PHI *Siroco*.
- Ils disposeront de **6 spots pour hélicoptères** de type NH90/Tigre, dont l'un compatible SUPER STALLION, sur un pont d'envol de 5 200 m². **Un hangar de 18 000 m²**, desservi par deux ascenseurs, permettra le stockage et l'entretien de 16 hélicoptères.
- Les BPC mettront en œuvre chacun, **4 CTM (Chaland de transport de matériel) ou 2 LCAC** (engins de débarquement sur coussin d'air) de 95 T chacun, capables de mettre en œuvre les blindés et autres véhicules d'infanterie qui sont stockés à bord sur les 2 650 m² de pont.
- **Un hôpital moderne** équipera également les BPC. Sur 750 m² de pont, il comprendra une vingtaine de locaux dont 2 salles d'opération, une salle de radiologie, et 69 lits médicalisés.
Le hangar hélicoptère pourra également être transformé en **hôpital de campagne** pour augmenter les capacités santé du navire.

- Le *Mistral* sera par ailleurs le premier navire militaire français de surface à **propulsion tout électrique**. Il sera propulsé par 2 pods et disposera également d'un propulseur d'étrave afin d'améliorer sa manœuvrabilité.
- Les BPC seront majoritairement construits aux **normes civiles**. La classification sera effectuée par le bureau VERITAS. Ils répondront aux **normes antipollution internationales MARPOL**.



- **Système de combat**

Les bâtiments de projection et de commandement seront dotés d'un système de combat performant qui comprendra :

- Un système de navigation
- Un système de direction de combat
- Un système de communication
- Un système de protection des accès et de télésurveillance
- Les systèmes d'information et de commandement.

Le **système de navigation intégré** des BPC permet la localisation du navire la tenue de cap et la mise à disposition de l'équipage d'informations sur l'attitude et la situation géographique et nautique du navire. Le nouveau système de cartographie SENIN constitue une innovation notable qui renforce la sécurité nautique et facilite la navigation.

Le **système de direction de combat** est doté d'équipements de veille (deux radars de navigation et d'appointage pour la navigation du navire et le contrôle d'approche des hélicoptères et un radar de veille 3D pour la surveillance air et surface), d'un système de direction des opérations qui constitue le cœur du système de combat et de systèmes d'armes pour l'autodéfense rapprochée du navire. Le système de direction des opérations,

constitué d'un système d'exploitation numérique des informations tactiques de la famille du Senit 8 (système dont est doté le porte-avions *Charles de Gaulle*), permet à l'équipage d'analyser et traiter la situation de combat et d'assurer le contrôle des hélicoptères.

Le **système de communications** des BPC est complexe et performant. Il permet d'assurer l'ensemble des communications internes du bâtiment, ainsi que toutes les communications externes (liaisons radio, satellites, internet, vidéoconférence et liaisons de données tactiques).

Le **système de protection des accès et de télésurveillance** est classiquement composé d'un système de contrôle d'accès pour les locaux et d'une télésurveillance du pont d'envol, du radier et de différents locaux du BPC.

Outre le système de gestion des vols des hélicoptères et les systèmes de planification et d'exploitation du renseignement (implantés à bord), le BPC permet l'accueil **des systèmes d'information et de commandement** des états-majors embarqués (PC ATF/LF, PC NOE) leur permettant d'assurer leurs activités de commandement à l'extérieur du territoire national pour conduire des opérations aéromobiles